UNIVERSITÉ DE FRANCE

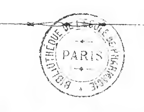
SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

DE PHARMACIE

DE PARIS



PARIS
IMPRIMERIE Vve RENOU, MAULDE ET COCK
144, RUE DE RIVOLI, 144

1878

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

1878

Le 18 novembre ont eu lieu, à l'École de Pharmacie, la séance de rentrée et la distribution des prix.

M. Chatin, directeur, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Vous connaissez le double but de la fête de famille qui nous réunit aujourd'hui, et que, fidèle à ses vieilles coutumes universitaires, notre École n'a cessé, depuis trois siècles, de célébrer chaque année.

Elle ne permet pas seulement à nos lauréats de venir recevoir la légitime récompense de leurs efforts et de leurs succès ; elle nous fournit encore l'occasion de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de nos études, d'en signaler les progrès, d'en rechercher les besoins.

Faut-il rappeler que durant de longues, trop longues années, nous avions dû renoncer à cette seconde partie de notre tâche ! tout concours était refusé à l'Enseignement supérieur, qui, relégué dans des demeures indignes de lui, réduit à un budget invraisemblable, ne se soutenait que par le dévouement personnel de ses membres. L'Université de France était traitée en suspecte, je devrais dire en ennemie.

Les temps sont bien changés, et s'il fallait en fournir une nouvelle preuve, nous la trouverions dans les importantes modifications que de récents décrets ont apportées à nos études.

Il convenait tout d'abord d'en rendre la durée uniforme, d'effacer d'une législation surannée ces anomalies bizarres, qui reconnaissaient des temps variables de préparation pour une carrière dont les exigences seront identiques. Tel a été le but d'une première mesure par laquelle la scolarité se trouve constamment fixée à trois ans.

Mais il ne suffisait pas de vous ouvrir libéralement les portes de l'École, il fallait vous faire participer à toutes les ressources de l'enseignement moderne dont chaque jour augmente les conquêtes, multiplie les applications. De nombreux laboratoires ont été installés, et vous permettent de consacrer aux observations histologiques, à l'étude expérimentale de la chimie, de la toxicologie, de la botanique et de la physique ces années que de semblables travaux feront trouver trop courtes, et que plus tard, en dépit des labeurs qu'elles vous auront imposés, en dépit des appréhensions inséparables des jours d'examen, vous vous plairez à évoquer comme de jeunes et lointains souvenirs.

Ces études ne sauraient d'ailleurs être purement spéculatives et dès l'année pro-

chaîne vous devrez faire les preuves de l'habileté que vous aurez acquise, dans l'analyse chimique, dans l'observation micrographique, dans toutes ces questions en un mot que vous serez chaque jour appelés à résoudre, soit dans votre officine, soit au sein des conseils d'hygiène ou devant les tribunaux.

Afin de vous guider dans vos recherches, de vous fournir les moyens de les poursuivre rapidement et sûrement, on a institué des cours complémentaires, nommé des maîtres de conférences, créé des bourses de voyage et d'étude.

Tandis que les intérêts professionnels seront désormais consacrés et sauvegardés par un sérieux examen de stage, l'accès qui conduit au professorat se trouve facilité par l'établissement d'un diplôme supérieur, qui vous permettra de concourir avec les docteurs ès-sciences pour les chaires des Écoles supérieures et des Facultés mixtes, assimilation qui suffit à indiquer la haute valeur du nouveau grade.

Comme s'il fallait que nulle trace ne subsistât du temps passé, notre vieille École s'effondre de toutes parts et cette séance est sans doute la dernière que nous devions tenir dans son antique salle des actes. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous donner rendez-vous pour l'année prochaine au Luxembourg, et préparons-nous à justifier, par de nouveaux succès, les précieux encouragements que ne cessent de nous prodiguer les pouvoirs publics.

CONCOURS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE

Ire ANNÉE

Rapporteur : M. Bouchardat.

Sept candidats se sont présentés pour subir la première épreuve. Cinq d'entre eux ont suivi les concours jusqu'à la fin; ce sont :

MM. Barruet, Coignet, Garnaud, Girard, Lambert.

Les épreuves ont consisté :

1° En une composition écrite portant sur la Chimie, la Physique et la Botanique ;

2° En une épreuve orale de chimie et une reconnaissance de trente plantes fraîches;

3° En une analyse de deux mélanges renfermant chacun deux sels solubles.

La composition écrite avait pour sujet :

1° De la germination; 2° de l'analyse spectrale et de ses applications; 3° des composés oxygénés et hydrogénés du phosphore.

Les candidats ont obtenu les notes suivantes, le maximum étant de 20 points pour chaque partie :

	Botanique	Physique	Chimie
Barruet.........	6	14	15
Coignet.........	16	6	17
Garnaud.........	15	4	13
Girard...........	1	10	9
Lambert........	1	12	10

L'épreuve pratique de chimie consistait à reconnaître :

1° Un mélange renfermant du sulfate d'alumine, du nitrate de ma-

gnésie; 2° un mélange renfermant du borate de potasse, du carbonate d'ammoniaque; le borate n'était pas pur et contenait un peu de chlorure.

Aucun candidat n'a reconnu l'acide borique. Le jury a donné les notes suivantes :

M. Barruet, 12; M. Coignet, 26; M. Garnaud, 26; M. Girard, 12; M. Lambert, 5.

L'épreuve orale, après dix minutes de préparation, et qui consistait à parler dix minutes sur les composés oxygénés de l'arsenic, a donné les résultats suivants :

M. Barruet a obtenu 13 points sur 20; M. Coignet, 10; M. Garnaud, 12; M. Girard, 2; M. Lambert, 11.

Enfin, la reconnaissance des plantes a porté sur 30 plantes fraîches des champs, et a donné les résultats suivants sur 30 points :

M. Barruet, épreuve nulle, 0; M. Coignet, 4 points; M. Garnaud 14; M. Girard, 4. et M. Lambert, 9.

Le jury constate la faiblesse des épreuves de botanique.

En résumé, sur 140 points, somme totale :

M. Garnaud a obtenu 84 points; M. Coignet, 79; M. Barruet, 60; M. Lambert, 48; M. Girard, 38 points.

Vu la faiblesse en botanique, le jury est d'avis et propose :

1° De ne pas décerner de premier prix;

2° De donner un deuxième prix à M. Garnaud;

3° D'accorder une citation à M. Coignet.

IIe ANNÉE.

Rapporteur : M. Planchon.

Trois candidats seulement sur les six inscrits prennent part aux épreuves. Ce sont :

MM. Morel, Leidié et Bruel.

1re épreuve. Composition écrite.

Chimie organique.

1° Etant donnée la composition centésimale d'une matière organique, indiquer les considérations sur lesquelles on s'appuie pour établir sa formule;

2° Du phénol.

Botanique et matière médicale.

Des polygalées et de leurs produits. Les notes attribuées aux candidats pour cette épreuve sont, pour un maximum de 100 :

MM. Morel	40 pour la chimie,	40	pour l'histoire naturelle,	soit	80
Bruel	25	—	20	—	»	45
Leidié	20	—	5	—	»	25

2ᵉ *épreuve*. Reconnaissance de 40 substances de matière médicale et de 10 plantes fraîches. Dissertation sur l'une des substances ((*Galles de Chine*).

Maximum des points 50. — Ont obtenu :

MM.	Morel...............	43
	Leidié..............	22 50
	Bruel...............	4 75

3ᵉ *épreuve*. 1° Analyse qualitative d'un mélange de sulfates de cadmium, de zinc, de manganèse et d'alumine;

2° Déterminer le titre d'un oxyde de fer, indiquer les proportions relatives de fer, de protoxyde et de sesquioxyde.

Pour ces épreuves les candidats ont obtenu :

MM.	Morel..........	45 + 22	67
	Leidié..........	25 + 15	40
	Bruel..........	15 + 20	35

En réunissant les notes des diverses épreuves, on arrive donc aux résultats suivants :

MM.	Morel........	170	sur 200 soit 85 %
	Leidié........	87 50	sur 200 soit 43.85 %
	Bruel........	84 75	sur 200 soit 42.37 %

En conséquence, la Commission propose à l'unanimité de décerner un premier prix à M. Morel, dont le concours a été excellent, et qui a distancé de beaucoup ses deux concurrents.

IIIᵉ ANNÉE.

Rapporteur : M. Baudrimont

Les candidats étaient au nombre de trois : MM. Boiret, Lespiau, Sourdel.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° Composition écrite.

Pharmacie : Préparation et purification de la glycérine. Ses applications à la pharmacie. — (Maximum des points : 50).

Zoologie : Classification et organisation des cétacés. — (Maximum des points : 50).

Cinq heures ont été accordées aux candidats.

2° Épreuve pratique.

Physique : Déterminer la chaleur spécifique d'un corps solide (bismuth) — (Maximum des points : 50).

Toxicologie : Recherche d'un poison : 1° dans du lait (chlorhydrate de morphine); 2° dans du vin (acide oxalique). — (Maximum des points : 40.

Trois heures ont été accordées aux candidats pour la première épreuve, et cinq pour la deuxième.

3° Épreuve de reconnaissance de produits.

20 médicaments composés, 11 échantillons de zoologie (maximum des points : 30).

Dix minutes ont été accordées pour cette épreuve.

4° Question orale.

Minéralogie du carbonate et du sulfate de chaux naturels (Maximum de points : 10.

Dix minutes ont été accordées pour traiter la question après dix minutes de réflexion.

Résultat des épreuves	MM. Boiret (*s'est retiré*)	Lespiau	Sourdel
1° Composition écrite	Pharmacie............	40	35
	Zoologie............	35	40
2° Épreuve pratique :	Physique...........	8	15
	Toxicologie..........	20	25
3° Reconnaissance :	Pharmacie, zoologie..	4	8
4° Épreuve orale :	Minéralogie..........	6	3
	TOTAL......	113	126
	Réduction de 200 points à 100.	56.5	6.3

L'École n'accorde pas de prix au-dessous de 70 points sur 100.

CONCOURS DES TRAVAUX PRATIQUES

Ire ANNÉE.

Rapporteur : M. JUNGFLEISCH.

Dans le courant de l'année scolaire, des notes sont données aux élèves prenant part aux travaux pratiques de la première année. Ces notes sont relatives, les unes à l'assiduité et à la tenue des cahiers, les autres à la préparation des produits et aux analyses : ces derniers ont les coefficients les plus élevés. De l'ensemble des chiffres ainsi obtenus résulte un premier classement : les quarante élèves, placés en tête de la liste, ont été appelés à prendre part aux épreuves du concours. Trente seulement se sont présentés.

L'épreuve consistait à reconnaître les éléments de deux mélanges contenant chacun deux sels différents, soit en tout huit substances. Les résultats ont été généralement bons; quelques élèves ont déterminé exactement la totalité des acides et des bases entrant dans la composition des mélanges analysés. Cinq points étant donnés par substance reconnue, et cinq points étant enlevés pour une fausse désignation, l'épreuve pouvait augmenter ou diminuer de quarante points les chiffres primitifs; on a dès lors été conduit à retrancher quarante points aux élèves qui n'ont pas pris part aux épreuves du concours, leur laissant d'ailleurs le bénéfice des notes élevées obtenues par eux pendant l'année.

Les résultats définitifs sont les suivants :

MM. Jacquin et Coignet, obtiennent une médaille d'or;

MM. Barruet et Bonnet, avec 361 et 356 points, obtiennent une médaille d'argent;

MM. Stévenin et Rousseau, avec 354 et 352 points obtiennent une médaille de bronze.

Enfin, nous citerons MM. Debains et Garnaud, comme s'étant rapprochés beaucoup de leurs camarades récompensés.

IIe ANNÉE.

Rapporteur : M. PERSONNE

Le concours de l'École pratique dure toute l'année scolaire; ce sont les élèves qui, s'étant le plus appliqués pendant cette période, prennent part à une épreuve finale qui permet de reconnaître ceux qui ont mis mieux à profit le travail de l'année.

Le maximum des points est de 450, ainsi répartis :

Assiduité......... ...	100
Travail...............	200
Tenue des cahiers......	50
Épreuve analytique....	100
TOTAL........	450

L'épreuve analytique de cette année a consisté :

1° Dans le titrage d'un nitrate de potasse par le procédé de Pelouze et le dosage de l'hydrate de chloral dans une dissolution;

2° Dans l'analyse qualitative d'un mélange de sous-nitrate de bismuth,
Sulfate de baryte,
Carbonate de zinc.

Six heures ont été accordées aux candidats.

28 élèves sur 148 avaient été appelés à prendre part à l'épreuve finale; 14 se sont présentés, parmi lesquels quelques-uns ont fait preuve d'un véritable savoir.

C'est ainsi que M. Morel a obtenu 76 points sur 100 attribués à cette épreuve, ce qui l'a mis à la tête de ses compétiteurs avec 391 points. — Après lui viennent M. Leidié avec 386, M. Malenfant 378.

Les élèves qui se sont le plus distingués après ces premiers sont : MM. Castou, 365; Virlogeux, 355; Alexandre et Lafond avec 350 points.

En conséquence, l'École accorde une médaille d'or à M. Morel, une médaille d'argent à MM. Colin et Leidié, et une médaille de bronze à M. Malenfant.

TROISIÈME ANNÉE. — Botanique.

Rapporteur : M. CHATIN.

Il se compose des notes de l'année, et plus spécialement de quelques épreuves dites de concours, qui ont lieu à la fin de chaque semestre de l'année scolaire.

L'assiduité la plus grande aux travaux de l'année, condition première de l'admissibilité au concours, a permis à un grand nombre d'élèves d'aspirer aux récompenses que décerne l'École. J'ajoute immédiatement que la plupart de ceux-ci se sont fort bien tirés des épreuves semestrielles, qui ont été les suivantes :

Concours d'avril : 1° Mélange de fécules; 2° mélange de sang de mammifères et d'oiseaux : 3° anatomie des cladodes du ruscus et des bractées du tilleul.

— de juillet ; 1° Anatomie de la salsepareille de Honduras et de la vrille du cissus; 2° étude histologique des graines de ricin et de véronique.

Le concours a été très-brillant. Plusieurs des élèves se sont suivis de près. La totalisation des points mérités dans chacune des épreuves a, en définitive, donné les résultats suivants :

Au 1er rang; médailles d'or, MM........... Cocardas. Jolivet.

Au 2e rang; médailles d'argent, MM....... Martin. Langlois.

Au 3e rang; médailles de bronze, MM.. .... Sourdel. Regnier.

Nous citerons comme s'étant le plus rapprochés des élèves lauréats : MM. Grellet, Kuss, Guérin, Frobert, Prelier, Chastaing, Heydenreich, Homolle.

Physique. — Rapporteur : M. Le Roux.

Le classement a été effectué en tenant compte tant des notes données pendant le courant du semestre pour le travail et l'assiduité que du résultat d'une épreuve pratique de concours à laquelle ont pris part neuf concurrents.

MM. Degrauwe, Médaille d'or.
Cocardas, Médaille d'argent.
Langlois, Lespiau, Médailles de bronze.

CONCOURS POUR LE PRIX MÉNIER

Deux candidats ont envoyé leurs mémoires en temps utile pour ce concours : ce sont MM. Pihier et Jullian.

Ces mémoires, tous deux très-sérieux et qui ont demandé beaucoup de temps et de peines à leurs auteurs, ont été appréciés à leur juste valeur par la Commission.

Celui de M. Jullian traite spécialement des abeilles; les détails abondent sur les mœurs de l'insecte et sur la construction des ruches. Des figures nombreuses et faites avec soin accompagnent et expliquent le texte. M. Jullian, qui est ingénieur, a appliqué ses connaissances spéciales en géométrie à l'étude de l'architecture des abeilles, et il donne sur ce sujet bien des faits intéressants, mais il est resté malheureusement dans des limites trop étroites, et ne parlant guère que du genre *apis* des abeilles, il a laissé de côté une partie de son sujet : l'étude de toute une série d'insectes appartenant à des groupes différents.

Son concurrent, M. Pihier, n'est point tombé dans ce défaut. Son travail est complet à cet égard. Il passe successivement en revue tous les hyménoptères et les hémiptères, même les coléoptères et les névroptères auxquels on a attribué la production d'une matière cireuse, mais il insiste spécialement sur les cires qui peuvent être utiles pour l'industrie : cire ordinaire, cire des andagnées, produite par un mélipone, cire de Chine par un *coccus.*

Dans une seconde partie, l'auteur étudie les insectes qui produisent les cires n'ayant qu'un intérêt purement scientifique : chez les hyménoptères, cires de certains bombas et des larves de thendrhèdes; chez les hémiptères, cires du Coccus du figuier, du *Dorthézia*, de l'Euphorbia Characias, et particulièrement du puceron lanigère, puis les exsudations de quelques hémiptères rapprochés du groupe des cigales. Enfin M. Pihier a indiqué, pour être complet, les sécrétions cireuses qui se font à la surface du corps de certains du groupe des névroptéres et de quelques insectes voisins des coccinelles dans les coléoptères.

Après discussion de ces mémoires et appréciation de l'épreuve pratique, consistant dans la détermination de 50 produits de matière médicale et de 10 plantes fraîches, épreuve qui a été toute en faveur de M. Pihier, la commission du Jury a proposé à l'École d'accorder le prix Ménier à M. Pihier, et l'École a adopté ces conclusions.

La question mise au concours pour l'année 1878-1879 est la suivante : Études des écorces, racines et sucs, fournis par la famille des Euphorbiacées à la matière médicale.

CONCOURS POUR LE PRIX DESPORTES

Rapporteur : M. Chatin

Le concours pour le prix Desportes se compose de trois ordres d'épreuves, savoir : l'appréciation des travaux pratiques de l'année écoulée, avec concours spéciaux à la fin de chacun des deux semestres, une composition écrite sur un sujet de physiologie végétale, la détermination de soixante plantes empruntées à la matière médicale ou à la flore parisienne.

Deux concurrents, les élèves Cocardas et Gallard, se sont disputés le prix à toutes les épreuves.

Encore rapprochés par les préparations micrographiques, dans lesquelles M. Cocardas l'emportait cependant par la perfection des dessins, les deux concurrents se sont séparés à la composition écrite et surtout à la reconnaissance des plantes. L'élève Gallard a été le premier de ces deux épreuves. Ajoutons que comme les années précédentes, et sans doute, comme dans les concours qui suivront, c'est l'épreuve de la reconnaissance des plantes qui a assuré le gain de la bataille.

Le prix est attribué à M. Gallard.

Quant à M. Cocardas, qui a concouru avec distinction, un succès lui était réservé dans un autre concours.

CONCOURS POUR LE PRIX BUIGNET

Rapporteur : M. Bouis

Les manipulations de physique ont pris à l'École de pharmacie un grand développement, grâce au zèle infatigable de notre regretté collègue Buignet.

L'ouvrage qu'il était en train de publier lorsque la mort est venue le surprendre,

prouve à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de l'avoir pour maître l'intérêt qu'il portait aux travaux pratiques de physique et le vif désir qu'il avait d'être utile aux élèves.

Pour rendre hommage à la mémoire de son mari, Mme Buignet a fondé deux prix, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, qui devront être distribués tous les ans aux élèves qui auront le mieux suivi les travaux pratiques de physique et qui se seront le plus distingués par leur travail. Une composition écrite de physique complétera les éléments nécessaires à la juste appréciation des concurrents.

Le prix de physique doit être donné, cette année, pour la première fois et je pense être votre interprète en remerciant publiquement Mme Buignet de sa générosité qui nous fournira l'occasion de prononcer, tous les ans, en séance solennelle, un nom si cher à tous ceux qui l'ont connu.

Un grand nombre de concurrents qui avaient suivi avec assiduité les travaux pratiques étaient inscrits pour le concours, mais le jour de l'appel trois élèves seulement se sont présentés, et l'un d'eux s'est retiré avant la fin du concours.

MM. Degrauwe et Garène sont restés seuls pour traiter, par écrit, les questions suivantes :

1° Procédés et principaux résultats de l'étude de la chaleur rayonnante.

2° Mesure des indices de réfraction par le goniomètre de Babinet.

Les deux concurrents ont convenablement traité les deux questions, et si M. Degrauwe a mieux réussi dans la deuxième question, en revanche M. Garène l'a emporté sur la première, en sorte que, pour cette épreuve, le même nombre de points, 45, a été attribué à chaque concurrent. Il en a été de même du travail de l'année qui a valu 18 points à chacun; mais pour la tenue du cahier M. Degrauwe a obtenu 16 points et M. Garène 10.

En résumé M. Degrauwe a eu 79 points et M. Garène 73 :

En conséquence l'Ecole accorde :

Le 1er prix à M. Degrauwe.

Le 2e prix à M. Garène.

CONCOURS POUR LE PRIX LAROZE

Rapporteur : M. Personne.

M. feu Laroze a fondé à l'École supérieure de Pharmacie un prix de 500 francs pour le meilleur Mémoire imprimé ou manuscrit (n'ayant pas plus de trois ans de date s'il est imprimé), sur l'analyse qualitative et quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Les pharmaciens diplômés peuvent seuls prendre part à ce concours.

D'après les termes ci-dessus, on voit que le fondateur de ce prix a eu pour but de provoquer, de la part des pharmaciens, des recherches analytiques capables de faire progresser cette partie des sciences chimiques, et dont notre profession puisse tirer un fructueux parti.

Ainsi, soumettre à la critique expérimentale les divers modes employés jusqu'à ce jour pour qualifier, séparer et poser un ou plusieurs exploits; fournir s'il est possible de nouveaux moyens plus précis, telle est la manière d'aborder le concours du prix fondé par feu Laroze.

Ce n'est pas ainsi que l'auteur du seul Mémoire adressé pour le concours a com-

pris la question; il s'est contenté de faire un très-long et certainement possible résumé des méthodes tant générales que particulières de qualification et de dosage décrites dans les différents traités d'analyse, sans apporter aucune expérience personnelle pour déterminer quel procédé doit être préféré aux autres.

La Commission a jugé à l'unanimité que, le programme n'ayant pas été rempli, il n'y avait pas lieu de décerner le prix Laroze cette année. Mais elle a cru, toutefois, devoir accorder un encouragement de 250 francs à l'auteur du Mémoire présenté, comme récompense de ses efforts.—En résumé, le prix Laroze n'est pas décerné cette année, mais l'École propose d'accorder un encouragement de 250 francs à M. Barnouvin, auteur du seul Mémoire présenté.



(Extrait de l'*Union pharmaceutique.*)

92568 Imp. Vve Renou, Maulde & Cock. R. Rivoli, 144, à Paris.